

De beaux projets, mais pas de moyens

Tavannes Vendredi, le centre pédagogique Alter Ecole a présenté les lauréats de son concours d'architecture. Problème, si le projet de construction de nouveaux bâtiments est fin prêt, le financement pour les travaux manque.

Donna Leonie Gallagher

Vendredi en fin de journée, les gagnants du concours d'architecture pour les futurs locaux d'Alter Ecole à Tavannes ont été révélés au monde. Il s'agit d'un bureau bâlois, Triangle architectes, qui confectionnera les trois nouveaux bâtiments du Centre de pédagogie adaptée Berne francophone. «C'est un excellent projet qui répond aussi bien aux normes d'une école standard, qu'aux contraintes imposées par les situations de handicaps de nos élèves. Nous en sommes très contents», lance Daniel Bernasconi, directeur de l'établissement.

Toutefois, les festivités sont teintées d'une grosse inquiétude. A l'heure actuelle, le projet a beau être fin prêt, sa construction ne peut être financée. «Nous espérons vraiment trouver une solution pour que les travaux puissent débuter en 2028. Mais la situation est très incertaine.» Pour comprendre comment les choses ont pu en arriver là, il faut revenir un peu en arrière.

Au revoir les subventions

En 2018, face à la vétusté d'une partie de ses cinq bâtiments, la direction de l'école spécialisée – qui fait aussi office d'internat – prend la décision de construire. «Nous ne répondons même pas aux normes des personnes à mobilité réduite. C'est quand même le comble pour une école comme la nôtre! Il fallait prendre les choses en main», s'exclame le directeur. Car l'établissement accueille en ses murs une soixantaine d'élèves atteints de toutes sortes de handicap. «Ceux-ci peuvent être cognitifs,



Le bureau bâlois Triangle (Hervé Doutaz, Matthias Stauber et Alexandre Gobbi, de gauche à droite) a remporté le concours d'architecture pour les futurs nouveaux locaux de l'institution tavannoise. Le problème? Le financement du projet, devisé à plus de 20 millions de francs.

Stéphane Gerber

sensoriels ou encore de motricité. Il y a aussi des jeunes atteints de trisomie ou d'autisme. La palette est très large, c'est pourquoi nous avons besoin de locaux très particuliers et adaptables.» Mais peu de temps après que les démarches sont lancées, la pandémie met le processus sur pause. «Ensuite, le système a été profondément bousculé.»

Le 1er janvier 2022, des changements au niveau fédéral viennent en effet chambouler les plans d'Alter Ecole. «Avant cette date, nous avions l'habitude de travailler uniquement avec la Direction cantonale de la santé. Mais elle nous a abandonnés.» Désormais, l'établissement spécialisé est contraint de collaborer avec deux directions cantonales au lieu d'une: celle de l'Instruction publique pour ce qui concerne la partie scolaire, et celle de l'Intérieur et de la justice pour la partie concernant l'internat. «Cela complexifie les dialogues.»

En parallèle, à cause de modifications dans les lois, les modes de financement ont aussi drastiquement changé. «Avant, nous devions simplement présenter un projet aux autorités cantonales. Si celui-ci était validé, nous recevions une subvention. Désormais, ce système sur demande n'existe plus. Nous percevons maintenant des forfaits calculés d'après le nombre d'élèves et de classes que nous avons. Nous sommes ensuite libres d'utiliser cet argent comme nous le souhaitons. Et en cas de nouvelles constructions, nous devons puiser dans cette somme.»

Sauf que voilà, selon Daniel Bernasconi, étant donné que cette loi est relativement nou-

“
Nous ne répondons même pas aux normes à mobilité réduite. C'est quand même le comble pour une école comme la nôtre!”

velle, l'institution n'a pas eu le temps d'économiser sur ces dits forfaits. «Sur le papier, c'est bien. Mais en réalité, c'est une autre histoire. Et de toute manière, nous considérons que les montants sont insuffisants au vu de toutes les contraintes et spécificités de logistiques liées à nos élèves.»

Le soutien dans la région

L'équation n'est pas simple. D'un côté, l'absence d'argent, de l'autre, l'urgence d'agir. «Il est absolument nécessaire de construire. D'autant plus que la demande ne cesse de croître.» Un profil en particulier est toujours plus fréquent: des jeunes atteints d'autisme avec «comportement défi», c'est-à-dire potentiellement violents en cas de crise. «Ce phénomène est difficilement explicable. Peut-être que c'est lié aux écrans ou à des diagnostics plus rapides. Ce qui est certain, c'est que sur le terrain, on en rencontre toujours plus.»

Pour faire face à cette demande croissante, des containers ont été construits en 2017. Ceux-ci ne devaient être que temporaires. Finalement, ils accueillent encore deux classes aujourd'hui. «Mais ce n'est pas supportable pour de nombreux enfants, notamment ceux qui sont atteints de

troubles sensoriels. Ils peuvent par exemple être extrêmement sensibles au bruit. Imaginez la sensation quand la pluie s'abat sur les containers métalliques avec fracas. C'est comme si le ciel leur tombait sur la tête, c'est terrible», raconte-t-il. «Bref, ça ne peut pas continuer comme ça. Nous avons besoin de ces nouveaux bâtiments, et vite.»

Et le projet est prêt. Reste à trouver des solutions financières, pour ces constructions qui devraient coûter entre 20 et 23 millions de francs. «Nous sommes en négociation avec nos partenaires cantonaux. Je crois qu'ils sont conscients du problème. Le Conseil du Jura bernois nous soutient, ainsi que le Conseil des affaires francophones de Bienne. Il faut que nous recevions des fonds d'une manière ou d'une autre.»

Toutefois, à cause de la loi, les autorités cantonales pourraient aussi se retrouver les mains liées. «C'est très incertain. Je suis inquiet, j'ai peur que les autorités nous laissent nous débrouiller tout seul pour trouver des fonds. Mais je suis un optimiste, il faut y croire. Le Canton ne peut décemment pas nous abandonner alors qu'il s'agit d'un besoin de la région qui relève du service public.» L'avenir nous le dira.

Un projet qui coche toutes les cases

Le bureau bâlois Triangle d'architectes a remporté le concours d'Alter Ecole parmi 28 autres projets proposés. «De manière générale, nous avons trouvé que la qualité des dossiers étaient réellement impressionnante», note Daniel Bernasconi. «Nous», c'est le jury composé d'une vingtaine de personnes, aussi bien des architectes que des thérapeutes ou des enseignants spécialisés, qui ont délibéré la semaine dernière. «Il semblait important que toutes les personnes concernées de près ou de loin par l'établissement et sa fonctionnalité puissent donner leur avis.» Ainsi, le dossier des lauréats est sorti du lot grâce à plusieurs éléments. «Tout d'abord, le pro-

jet consiste en trois bâtiments distincts. Le premier qui abritera tout ce qui est scolaire et thérapeutique, le deuxième qui sera dédié à la cuisine et au réfectoire, et le dernier, à la hall de gymnastique», détaille-t-il. «C'est un point très positif, car cela permet d'éviter de créer de la confusion chez nos élèves. Plus les choses sont claires, mieux c'est pour eux.» De plus, les futurs bâtiments répondraient à une volonté de flexibilité. «Les besoins des élèves évoluent très vite. Nous ne savons pas de quels types de locaux nous aurons besoin dans cinq ans ou 10 ans. Ce projet nous donnera la possibilité d'adapter les espaces de l'établissement», conclut Daniel Bernasconi.



Daniel Bernasconi
Directeur d'Alter Ecole